



Auto-école BLAVIA

2A rue Ernest Régnier
33390 BLAYE
N° SIRET : 48906384200053

6 Domaine de Jade, Route de Blaye
33820 ETAULIERS
N° SIRET : 48906384200012

Tel: 05 57 42 12 94
Mail: blavia@orange.fr

Site web: www.autoecole-blavia.com
Facebook: www.facebook.com/blaviaautoecole

DEROULEMENT DE VOTRE FORMATION A1 OU A2

I / L'ETM, le code moto

Alors qu'auparavant l'épreuve du « code » était la même que pour les futurs automobilistes, un examen théorique générale motocyclette est créé au 1er mars 2020. À l'instar du précédent, il comprend 40 questions (sous format d'images fixes) et de vidéos.

L'examen concerne tous les candidats inscrits au permis de conduire des catégories A1 et A2 et se tient dans l'un des centres d'examen des organismes agréés.

Le candidat doit apporter une réponse correcte à 35 des 40 questions dès le dimanche 1er mars 2020. Une fois validée, l'ETM est valable cinq ans dans la limite de cinq passages de l'examen pratique.

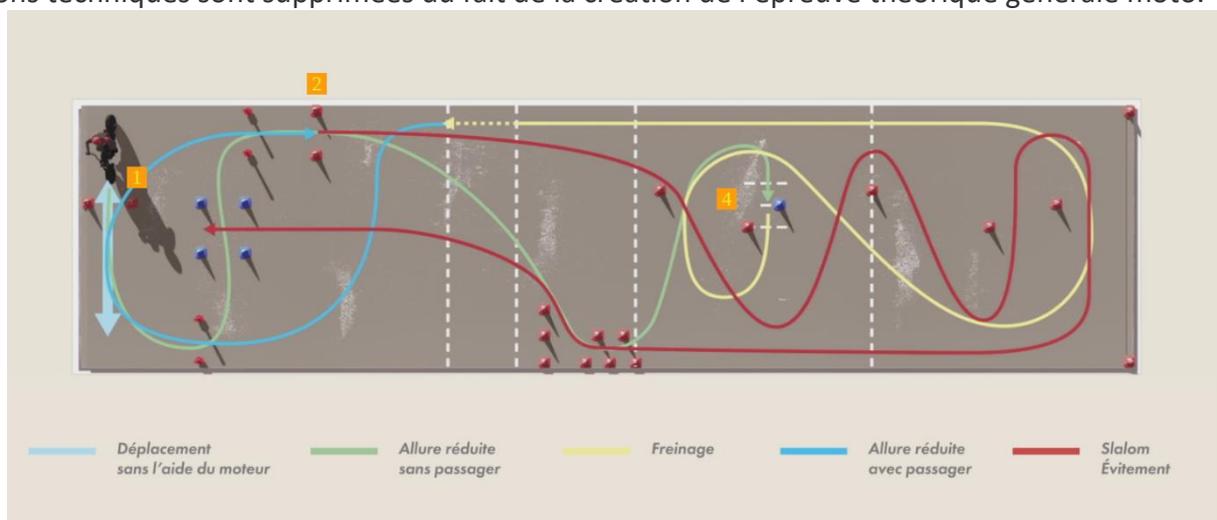
II / L'épreuve pratique du Permis Moto A1 & A2

L'épreuve pratique de la conduite permet de contrôler si les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats leur permettent de circuler en toute sécurité. L'expert évalue notamment l'autonomie et la conscience du risque du candidat et cherche à évaluer sa capacité d'adaptation aux situations et sa conduite autonome.

A / L'épreuve hors circulation

L'épreuve plateau (hors circulation) de 10 minutes comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent.

La notation est effectuée sur l'ensemble de l'examen plateau. Au 1er mars 2020, l'interrogation orale et les vérifications techniques sont supprimées du fait de la création de l'épreuve théorique générale moto.



a) Déplacer la moto sans l'aide du moteur :

1. Débéquiller le motocycle (béquille centrale ou latérale)
2. Pousser la moto en marche avant jusqu'au franchissement complet par le motocycle de la porte de cônes
3. Reculer la moto en marche arrière jusqu'au franchissement complet par le motocycle de la porte de cônes
4. Béquiller le motocycle (béquille centrale ou latérale)

b) Déplacer la moto à l'allure réduite sans passager

1. Effectuer le parcours de (1) vers (2) ; si le motocycle est équipé d'une boîte manuelle le temps est chronométré de (1) vers (2)
2. Marquer un temps d'arrêt en (4)

c) Effectuer un freinage d'urgence

1. En (4), démarrer en courbe et effectuer un demi-tour conformément au tracé
2. En bout de piste, effectuer un demi-tour avant de revenir en ligne droite conformément au schéma
3. Sur le retour en ligne droite, engager le 3ème rapport de vitesse (sauf pour les véhicules équipés d'une boîte automatique) et atteindre la vitesse de 50 km/h minimum à hauteur de la ligne C6 au plus tard
4. A hauteur de la ligne C6, effectuer un freinage d'urgence et immobiliser le motocycle à hauteur de la ligne C5 (piste sèche) ou C4 (piste humide)

d) Déplacer la moto à l'allure réduite avec passager

1. Effectuer avec le passager, le parcours conformément au schéma
2. Déposer le passager dans la zone comprise entre la porte « piquets » et la porte « cônes » conformément au schéma

e) Effectuer un slalom

1. Engager le 3ème rapport de vitesse au plus tard au niveau du 1er cône du slalom conformément au schéma
2. Atteindre la vitesse de 40 km/h au plus tard au niveau de la ligne C7 conformément au schéma
3. En bout de piste, effectuer un demi-tour avant de revenir en ligne droite conformément au schéma

f) Effectuer un évitement :

1. Sur le retour en ligne droite, engager le 3ème rapport de vitesse (sauf pour les véhicules équipés d'une boîte automatique) avant l'entrée dans le couloir d'évitement et atteindre la vitesse de 50 km/h minimum à hauteur de ligne C6 au plus tard
2. Effectuer un évitement conformément au schéma
3. Après l'évitement, immobiliser la moto dans la zone dédiée conformément au schéma

B / Epreuve en circulation

L'épreuve en circulation de 40 minutes explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

Lors de cette épreuve sera évaluée le positionnement du motard sur sa voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et sera vérifié que la technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.

Pour obtenir un résultat favorable, il faut avoir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

L'épreuve en circulation n'est accessible que si le candidat a validé l'épreuve hors circulation.

III / Résultats du Permis

Cliquez sur le lien pour obtenir votre résultat :

Attendez quand même 48 heures après avoir passé vos épreuves !!

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire#/step-connexion>